Objet : **Cinquième réunion du groupe de travail des jardins collectifs**
Lieu : Mairie de Saint-Génis-des-Fontaines
Date : 28/06/2023
Rédigé par : Agathe Lecuru
Diffusion : Mail, site PPM et Google drive
Pièces jointes : Aucune

Présent·es	
Aicardi Annette	Conseillère municipale Saint-Jean-Pla-de-Corts
Virginie Bodiang	Membre du collège citoyen du pays Pyrénées Méditerranée
Bastien Goyot	Apprenti en urbanisme Mairie de Villemolaque
Eloi Grau	Co-président de PermAgora
Katherine Hilderal	Membre des jardins de Saint-Jean-Pla-de-Corts
Martine Mallebrera	Présidente des jardins de Saint-Jean-Pla-de-Cort
Claire Mauquié	Coordinatrice Association Slow Food Pays Catalan
Cathy Vinas	Animatrice PermAgora/ La belle vie
Pascale Rusig	Administratrice PermAgora
Agathe Lecuru	Chargée de mission Projet Alimentaire Territorial

Excusé·e	
Maryline Buckingham	Présidente des Jardins Denat
Muriel Mauconduit	Animatrice AP66
Carole Lemarcis	Chargée de mission développement durable Mairie de Port-Vendres
Hubert Van de Werve	Conseiller Municipal de Taulis

Ordre du jour

- Tour de table des actualités
- Retour d'Annette sur la formation GARDENISER
- Positionnement de PermAgora comme animateur du futur réseau des jardins collectifs
- Possibilité de financement
- Suites à donner

Retour d'Annette sur la formation GARDENISER

Annette a participé à la formation GARDENISER en juin 2023. Elle était proposée par le CLAB64 (Conservatoire des Légumes Anciens du Béarn) avec les objectifs pédagogiques suivants :

- approfondir la compréhension des enjeux des jardins partagés,
- écrire la charte du jardin avec les acteurs : cadre sécurisant et de confiance,
- identifier les besoins des bénévoles, y répondre, se mettre en situation (jeux de rôle…),
- être à l'écoute des différents publics (donneur d'ordre, bénévoles, salariés, visiteurs…),
- organiser des temps d'échanges et de communication : favoriser la structuration du
- groupe,
- proposer des activités dans différents contextes,
- connaitre les différentes étapes de la gestion de projet,
- utiliser les outils de conception d'un jardin

Retour d'Annette : « très intéressant », « de bonnes méthodes d'intelligence collective ». Annette se charge de mettre ses notes au clair pour la prochaine réunion. En attendant, certains documents relatifs à la formation sont disponibles ici : https://drive.google.com/drive/folders/1l-PNOVOHZJt80X73Xopq2sUI4W6GGTxw?usp=drive_link

Agathe se propose de voir avec Nicolas Condom, de Pistes Solidaires pour l'organisation d'une formation GARDENISER sur le territoire du Pays Pyrénées Méditerranée suite à la demande de formation du groupe.

Positionnement de PermAgora comme animateur du futur réseau des jardins collectifs

Les diaporamas de présentation sont disponibles sur Google Drive :

- Présentation de l'association PermAgora : https://drive.google.com/file/d/1Y-AXYEJV8IZ-Ip98P9dI9O03bpHVWRGw/view?usp=sharing
- Présentation du projet de création d'un poste d'animateur·rice : https://drive.google.com/file/d/1psHkkAXRYEjx6hbfYV8yWE3Lyeda-sVo/view?usp=drive_link

Compléments d'information :

- PermAgora a aujourd'hui 8 adhérent·es
- Objectif à long terme serait de créer une SCIC
- Lien vers le site PermAgora :

Points de discussion :

- Possibilité de financement du poste grâce à LEADER. Attention préalables contraignants :
    - Avance de la subvention par la structure porteuse
    - Co-financement public obligatoire (pour 1 € de financement public LEADER met 4 €, LEADER finance 80 % de la dépense publique soit 64 % du montant du projet global)
    - Plancher de l'aide pour une association est de 4 000 € de LEADER soit un minimum de projet global à 6250 €)
    - Le coût max pour des frais salariaux est de 25,7 €/heure (brut chargé)
    - Finance 1 ETP (pour une ou plusieurs personnes sur 1 an) ou 0,5 ETP sur deux ans
    - LEADER est mobilisable 1 fois par projet sur la période de programmation
    - Lancement du programme et premiers dépôts de demande d'aide à partir de janvier 2024
- Modèle économique à déterminer pour assurer la stabilité et pérennité de l'asso
- Possibilité d'avoir recours à des contrats aidés par Pôle emploi ?
- Faire cotiser les communes ? Les jardins ? Faire payer jardiniers pour des prestations ?

Décision est prise de travailler à la structuration du réseau :

- ➔ Première tâche : les personnes présentes se sont réparties les communes du PPM dans le but de faire une base de données complète et ainsi pouvoir les solliciter lors d'une future réunion de présentation du projet. Le groupe décide d'utiliser la plateforme PermaCat comme espace de travail numérique.
- ➔ Deuxième : faire du benchmark sur les réseaux de jardins existants et leur fonctionnement. Exemple : fédération des jardins, brin de Grelinette ...
- ➔ Troisième : remettre au clair le diaporama du projet en fonction des remarques des particpant·es

Financement possible d'un accompagnement du groupe vers la construction du réseau

Le PPM dispose d'un financement intitulé « Formation/action : accompagnement d'un porteur de projet ». Il est possible de la mobiliser sur l'accompagnement à la structuration du réseau.

Proposition d'accompagnement :

- François CAUCHY – Assosphère, Créer et gérer une association ?
- Autres à compléter selon les besoins

Suites à donner

Prochaine réunion à Passa le mercredi 26 Juillet de 10h à 12h
Thématique : Réunion de travail pour la construction du réseau